

N/REF : 21/05/2025 9H34 C:000033 I:00966
V/REF : 21646/10632
V/Email reçu le Mercredi 21/05/2025 à 9H34

SDC 'Jardins de Collonges'
C/O GRAND LYON HABITAT Syndic
2 PLACE DE FRANCFORT
CS 13754
69444 LYON CEDEX 03

V/REF.IMM. 0434
IMMEUBLE : JARDINS DE COLLONGES
236 CHEMIN DU GRAND REVOYET
ALLEE 2
69230 ST GENIS LAVAL

Saint Priest, le 22 Mai 2025

ADRESSE : 236 CHEMIN DU GRAND REVOYET 69230 ST GENIS LAVAL
CONTACT MME SENAT 06 52 82 81 23

Motif de la demande : REMPLACER VANNE DE COMPTEUR CHEZ MME SENAT 06 52 82 81 23
VANNE DE COUPURE GENERALE DE L'IMMEUBLE SONT EN CAVE ET NE SEMBLE PLUS
MANOEUVRABLE

Donneur d'ordre : Mme L DIALLO

LE 22/05/2025
IL S'AGIT DE MME SENART AU 5 EME ETAGE
LA FUITE SE SITUE SUR LE PRESSE ETOUPE DU ROBINET D'EAU FROIDE
CELA DOIT ETRE VU PAR LA SOCIETE PROXISERVE QUI A LA MAINTENANCE DU SITE

COMMENTAIRES :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge	1	26,77	26,77
1,50	H(s) Ouv.Plomberie/Déplac.Le 22/05/2025	1	79,59	119,38
1,00	Augmentation cout carburant véh.léger	1		Pour mémoire
TOTAL H.T.				146,15
T.V.A. a 10,00%				14,61
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>160,76</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



SYNDIC

Objet: Demande de devis

Contacts :

Nom Contact: SOLYDEC

Nom Propriétaire:

Références à rappeler sur votre devis :

Réf. bien : / LES JARDINS DE COLLONGES

N°Intervention : 21646 / 10632

Devis à nous retourner avant le

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons la demande de devis concernant le bien situé :

236 Chemin DU GRAND REVOYET
ALLEES 2 & 3

69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Motif de la demande :

Merci de nous apporter votre expertise sur le cas suivant ;

- La vanne avant compteur de Madame SENART, allée 2, 0652828123, doit être remplacée, cependant, il s'avèrerait que les vannes de coupure générale de l'immeuble, situées en cave ne soient plus manoeuvrables. Merci de voir ce qu'il est possible de faire et nous faire suivre un devis rapidement pour que nous puissions agir au plus vite

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Service Syndic
Lorraine DIALLO
l.diallo@grandlyonhabitat.fr

